



Les états généraux des services publics territoriaux, c'est une campagne sur une longue durée, une campagne pour permettre à chaque syndiqué·e, à chaque syndicat d'être partie prenante de l'élaboration des revendications fédérales...

En 1789, les états généraux convoqués par le Roi Louis XVI vont vite se retourner contre lui et contre le régime féodal. Le peuple, le « tiers état », les non-nobles (que l'on appelait les ignobles) n'en peuvent plus des impôts très nombreux, des contraintes, de la vie chère. Quelques jours plus tard, alors que les prix sont à leur maximum, le peuple de Paris envahit la prison de la Bastille, symbole de la monarchie.

## Si nos états généraux peuvent préparer la chute du régime des privatisations et la remise en cause libérale de nos services publics... on ne dira pas non!

Les états généraux devaient rassembler les doléances (c'est-à-dire des plaintes, des réclamations) de l'ensemble des « états », c'est-à-dire le peuple, la noblesse et le clergé. Il n'était pas question de changer le système, mais de le faire respirer.

## Pourquoi proposer des états généraux des services publics territoriaux aujourd'hui, en 2024?

- ▶ Parce que la devise héritée de la Révolution française qui figure au fronton de nos mairies : liberté, égalité, fraternité, est devenue une formule creuse, percutée, mise à mal par les politiques de privatisations, par les remises en cause des libertés démocratiques...
- ▶ Parce que les services publics territoriaux sont au cœur du quotidien de plus de 60 millions d'usagers et usagères.
- ▶ Parce qu'il ne peut pas y avoir

de services publics des collectivités sans agent-es public-ques, sans fonctionnaires formé-es, qualifié-es pour mettre en œuvre des politiques publiques égalitaires fondées sur l'efficacité sociale et non pas sur la recherche de la rentabilité financière.

- ▶ Parce que les territoriaux·ales sont les meilleur·es spécialistes des besoins des usagers et usagères.
- ▶ Parce que nous sommes et nous voulons rester des « fonction-naires citoyen·nes », dont le statut, la garantie d'emploi, le droit à la carrière sont indissociables des services publics locaux.
- ▶ Parce que nos revendications (effectifs, salaires, conditions de travail) sont en harmonie avec les besoins des usagers et usagères.

Des états généraux qui ne sont pas convoqués par un monarque, mais des états généraux qui partent d'en bas, avec la perspective de réunir des délégué·es de toute la France porteurs et porteuses de revendications élaborées avec les agent·es, soumises aux usagers et usagères, présentées aux élu·es.

Des états généraux et des cahiers de revendications pour affirmer nos droits, pour affirmer que nous refusons d'être des variables d'ajustement comptable, pour montrer la nocivité pour les agent·es et pour les services publics de la loi macroniste dite de transformation de la fonction publique, dont nous demandons l'abrogation.

Des états généraux des services publics territoriaux pour montrer que l'attractivité des collectivités passe en premier lieu par le respect des carrières, des conditions de travail et la valorisation des agent·es chargé·es de les faire vivre au quotidien. Des états généraux des services publics territoriaux pour démontrer la faillite des « délégations de service public» qui ne profitent qu'aux capitalistes au détriment des finances publiques, des usagers·ères et des fonctionnaires territoriaux·ales.

Des états généraux des services publics territoriaux pour dénoncer le salaire au mérite, les évaluations individuelles, le management par objectif.

Des états généraux, porteurs des revendications des assemblées générales pour démontrer la pertinence du retour en régie des services privatisés, de leur renforcement.

Des états généraux pour réaffirmer la pertinence de notre campagne des 10 %.

FIER-ES DE TRAVAILLER

POUR LE SERVICE PUBLIC TERRITORIAL



cgtservicespublics.fr